



ASSEMBLÉE DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le 10 JUIN 2025

N° 5533

## Groupe Tavini Huiiraatira (GTH)

Assemblée de la Polynésie française



### Question Orale au Gouvernement

Séance du 12/05/2025

Adressée à M<sup>r</sup> Le **PRESIDENT DU GOUVERNEMENT**,

#### Objet : La situation des « Sans Domicile Fixe » en Maohi Nui

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers collègues, IA ORA NA...

Je me permets de prendre la parole aujourd'hui pour relayer une interpellation qui m'a profondément touchée. J'ai assisté à la veillée d'un jeune homme sans domicile fixe, récemment décédé, et la famille m'a demandée de vive voix de saisir le gouvernement afin de trouver des réponses sur la **situation douloureuse** qu'elle a vécu tout au long du parcours d'un de ses membres malgré l'accompagnement et la présence constante de ses proches.

Cette situation douloureuse met en lumière une fois de plus, la triste réalité que vivent les personnes sans abri en Maohi Nui. Nous savons que certaines familles font tout leur possible, mais cela ne suffit pas toujours. Leur engagement ne peut remplacer un dispositif public structuré, coordonné et humainement solide.

**Saisir le gouvernement et nos institutions pour que des mesures concrètes soient renforcées en faveur :**

- du recensement des personnes sans domicile fixe dans tout Maohi Nui,
- du développement d'hébergements d'urgence dignes délocalisés et étendus aux communes avoisinantes du grand Papeete,
- d'un accompagnement social, médical et psychologique adapté, coordonné et suivi,
- et d'un véritable parcours de réinsertion.

**Serait réprobatif, provocateur voire polémique.**

La situation des **SDF** en Maohi Nui est un thème sensible qui ne mérite aucune polémique et encore moins de critique à ce sujet. Nous savons que chaque gouvernement a fait, fait tout ce

qui est convenable et réalisable dans notre contexte actuel pour accompagner au mieux chaque **SDF** dans son parcours de vie et éventuellement de réinsertion au sein de notre société.

Je reconnais que beaucoup a été fait pour les personnes qui vivent dans la rue, **SDF** par obligation ou **SDF** par choix.

Nommément appelé **SDF**, une appellation que nos regards voient avec distance voire avec mépris a fait que leur marginalisation acte le rejet de ces derniers par notre société moderne et humaine, c'est à dire : « **NOUS !!!** ».

Un paradoxe qui fait froid dans le dos du fait que la loi de la jungle reste moderne et humaine et que les faibles sont condamnés à la survie.

Malgré l'investissement et l'accompagnement de notre gouvernement et des associations, le constat est sans appel « La communauté des **SDF** s'agrandit et s'organise au sein de la ville de Papeete, et s'étend dans les communes avoisinantes voire dans nos îles, phénomène impensable en Maohi Nui, une étendue d'îles considérée comme paradisiaque et touristique ».

**Beaucoup d'argents ont été investis, est-ce que les résultats sont à la hauteur des objectifs souhaités ?**

Les statistiques nous démontrent que d'années en années, le nombre de **SDF** est en progression constante.

Chiffres implacables qui nous dictent que d'une part l'urgence est dépassée et d'autre part, que notre société est bien, bien malade !!!

Les causes de cette misère humaine sont multiples et complexes, très souvent liées à une fracture familiale.

C'est l'histoire d'un jeune homme célibataire de 46 ans qui meurt d'un cancer des poumons en phase terminale obstruant sa trachée et ses voies respiratoire en sus d'une insuffisance respiratoire due au tabac, à l'alcool et à la drogue, hospitalisé le lundi soir et décédé le mercredi soir, soit 48 heures après son hospitalisation.

Le diagnostic du médecin fut rude et fatidique : « On ne peut rien faire car la tumeur est tellement mal placée qu'on ne peut ni pratiquer d'examens d'exploration ni même d'opérations chirurgicales. »

Connaissant le verdict sans appel, le jeune homme a demandé à sa famille proche qu'il voulait mourir dans la rue au lieu de rester dans son lit d'hôpital accroché à des perfusions car pour lui c'était sa seule et unique maison. Ce qui n'était pas pensable pour sa famille proche, des soins palliatifs ont dû lui être apportés pour apaiser sa souffrance.

Malgré l'amour de sa famille, le jeune homme a choisi la liberté de la rue en dépit des violences et de l'insécurité de la rue et surtout, au dépit du regard de notre société, avec comme commentaire méprisant tel que : ils n'ont qu'à aller travailler ?

Le décrochage familial du jeune homme a commencé par la séparation de ses parents, une fratrie de 5 enfants et il n'avait que 6 ans, une scolarité chaotique et une addiction très rapide aux substances illicites.

Il a eu un traitement médical contre la schizophrénie paranoïaque, le jeune homme s'est marginalisé et l'appel de la rue fut la solution de repli pour lui et ce, depuis plus de 25 ans.

Effectivement de nombreux sentiments accablent la famille qu'un de ses membres soit dans la rue, **honte** pour certains, mais surtout **l'impuissance** car le jeune homme vient d'une famille honnête et respectable, comme on dit communément « Issue d'une bonne famille ».

De famille d'accueil en famille d'accueil organisée par l'association TUTELGER, la famille parvient épisodiquement à l'accueillir soit parce qu'il s'est enfuit de sa famille d'accueil, soit parce qu'un arrangement a pu être organisé avec la famille d'accueil.

Rien n'y fait, les contraintes, les règles, c'est beaucoup trop pour lui mais il préfère la rue. A chaque visite, à chaque rencontre avec des membres de sa famille ou d'amis de sa famille, le jeune homme ne demande que le strict minimum : « Café, sucre et tabac, papier et briquet, soda s'il y en avait, sans plus et il repartait. »

La famille était triste et démunie face à cette situation, mais compatissait et se détachait au fil des années d'une situation finalement acceptée par tous.

Une situation gérée par le système et les pouvoirs publics car le jeune homme trouvait son bonheur et sa liberté dans la rue.

Et, pour la famille : leur fils, frère et oncle, au final a manqué de soins médicaux et d'un vrai programme de réinsertion dans notre société.

**Aussi, ma question s'adresse à madame la Ministre chargée de la solidarité :**

« Quelles solutions proposez-vous aux familles qui souhaitent récupérer " les personnes de rue " de leurs familles ? et dans un deuxième temps : Est-ce que l'accompagnement des personnes vulnérables par les associations ou sociétés qui gèrent les familles d'accueil répondent aux attentes des personnes placées sous leurs tutelles ? ».

**Māuruuru, te aroha ia rahi.**

Béatrice FLORES – LE GAYIC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BF' or similar initials, written in a cursive style.